

Lundi 9 février

Comptes administratifs adoptés

Soirée chiffres au conseil municipal avec la présentation des comptes administratifs 2014 adoptés à l'unanimité.

- Commune : Excédent de fonctionnement de 136 092 €, déficit d'investissement de 78 734 €.
- Assainissement : Excédent de fonctionnement de 85 994 € et d'investissement de 7230 €.
- Lotissement de la prairie : Pas d'opération budgétaire en 2014.

Les comptes de gestion de la trésorerie ont été approuvés et les affectations de résultat sur l'exercice 2015 votés.

S'agissant des travaux 2015, une micro-station sera installée pour le traitement des eaux usées de la gare et le fonctionnement de la station de lagunage partiellement renouvelé; une aire de jeux sera aménagée au parc des roses; le bâtiment abritant la grange du presbytère réhabilité. (Simultanément à la réhabilitation du presbytère avec le Val Fleuri). La protection de l'église est sollicitée auprès de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Affouage : La part déjà attribuée aux ayant-droits est fixée à 25 €

SPA : La convention est reconduite avec la SPA (1 € par habitant).

Village internet : La commune a reçu le label internet (4 @). Des panneaux seront installés aux entrées du village.

Fleurissement : les bacs seront peints de couleurs différentes

Jeux inter-villages : La commune participera aux jeux organisés par l'Amicale pour son trentième anniversaire.